

## FICHE PRESSE

Vendredi 8 septembre 2023

# La Métropole et le Département accélèrent les projets de vie de l'Est du territoire

**Sous l'impulsion de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Département des Bouches-du-Rhône, de nombreux projets se déploient sur le bassin de vie de l'Est du territoire. Portant sur des domaines variés de l'action publique locale (santé, mobilité, sécurité, aménagement...), ils répondent tous à une ambition commune : être au plus près des besoins des habitants en accompagnant les projets des maires.**

## Plus de 200 millions d'euros investis depuis 2015 pour les équipements de santé

Depuis 2015, plus de 200 millions d'euros ont été engagés par le Département (116 millions d'euros) et la Métropole (27 millions d'euros) en matière de santé. Ce soutien financier considérable, souhaité par Martine Vassal, présidente des deux institutions, permet à l'hôpital de changer vite et bien. Pour autant, plusieurs structures hospitalières ont besoin d'être repensées, rénovées et, dans certains cas, entièrement reconstruites.

### 16 millions d'euros pour le nouveau centre hospitalier d'Aubagne

Ce projet vise à répondre aux besoins de tout le bassin de vie aubagnais, notamment la zone des Gargues, entre Aubagne centre et la zone des Paluds. Il renforcera l'offre de santé publique, en partenariat resserré avec le centre hospitalier de La Ciotat, en concertation avec l'offre privée de la Casamance et de l'établissement de soins de suites et de réadaptation de la Bourbonne. L'offre du nouvel hôpital d'Aubagne sera ainsi large, polyvalente, et plus particulièrement développée en gynécologie-obstétrique, en périnatalité, en pédiatrie, et en urgence pédiatrique. On trouvera également, dans ce nouvel équipement de plus de 25 000 m<sup>2</sup>, une antenne de la Maison des femmes de Marseille, créée dans un bâtiment mis à disposition par le conseil départemental. Ce projet, qui incorpore une démarche résolument axée sur l'innovation et l'écoresponsabilité (smart building, bâtiment écologique et vertueux), apportera des services considérablement améliorés aux habitants de tout le bassin de vie aubagnais. La Métropole et le Département soutiennent le centre hospitalier d'Aubagne, respectivement à hauteur de 10 et 6 millions d'euros.

#### CONTACT PRESSE

Service Presse

T : 04 91 99 79 74

[presse@ampmetropole.fr](mailto:presse@ampmetropole.fr)

## **Le Val'Tram en bonne voie, pour une mise en service en 2025**

Le projet Val'Tram consiste à prolonger la ligne de tramway en exploitation à Aubagne dans la vallée de l'Huveaune jusqu'à La Bouilladisse. Il empruntera la plateforme de l'ancienne voie ferrée, dite de Valdonne, sur 13,2 km. Une consultation est actuellement en cours pour l'achat des 4 rames de tramway qui circuleront sur l'ensemble du parcours. Les travaux de déviation des réseaux dans Aubagne, nécessaires à cette opération, ont été engagés en juillet dernier. Grâce à ce projet, cinq communes seront desservies, à horizon 2025 : La Bouilladisse, La Destrousse, Auriol, Roquevaire et Aubagne. 60 000 voyageurs pourront rejoindre la gare d'Aubagne et, à partir de là, par le réseau SNCF /TER Zou ou par le réseau bus ou cars La Métropole Mobilité, les autres villes de la métropole (La Ciotat, Cassis, Marseille, Aubagne, l'aéroport...). Ce projet représente un investissement d'un montant total de 180 millions d'euros HT avec les acquisitions de matériels et les travaux déjà réalisés.

## **BHNS Aubagne/Gémenos : rapide, régulier et doublé d'un itinéraire cyclable**

Ce projet consiste à réaliser une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), en remplacement de l'actuelle ligne 1 du réseau urbain de bus d'Aubagne. Le tracé de 6,5 km reliera le pôle d'échanges multimodal (PEM) de la gare d'Aubagne, aux zones d'activités de Camp de Sarlier et des Paluds, à la zone commerciale de La Martelle et au parc d'activités Plaine de Jouques, à Gémenos. Avec des bus de nouvelle génération au gaz naturel, accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), cette ligne assurera une desserte plus rapide et plus régulière, doublée d'un itinéraire cyclable. Les premiers travaux préparatoires pour aménager la voie d'accès au PEM de la gare d'Aubagne ont été réalisés. Les appels d'offres travaux du BHNS ont, d'ores et déjà, été lancés.

## **Le parking Plumier, une extension dans le cœur historique d'Auriol**

Dans le cadre de la compétence « Aires et parcs de stationnement » transférée en 2018, la Métropole Aix-Marseille-Provence a financé l'extension d'un parking en structure qui va participer à l'aménagement de l'espace public et à la reconquête du cœur historique d'Auriol. Une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage a été signée avec la commune pour assurer le suivi et la coordination de la maîtrise d'œuvre ainsi que la consultation et la réalisation des travaux. Le montant de l'opération s'élève à 702 000 €, financé à 50 % par la Métropole Aix-Marseille-Provence et à 50 % par le Département des Bouches-du-Rhône.

## **L'échangeur Auriol, projet structurant pour le bassin de vie de l'Est du territoire**

Le prochain conseil métropolitain délibèrera, entre autres, sur le projet de convention d'étude d'opportunité et de faisabilité concernant le complément du nœud A52/A520. Deux ans (2024-

2025) d'études, réalisées par Escota et financées par la Métropole, seront ensuite nécessaires en vue de concrétiser ce projet structurant.

## **Lutter contre l'habitat indigne, un engagement avec la Ville d'Aubagne**

À Aubagne, 20 891 résidences principales et 5 792 logements sociaux sont recensés. La Ville enregistre 6 527 demandes de logement social. Face à cette forte tension et pour lutter contre l'habitat indigne, la municipalité a signé une convention avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, pour la période 2022-2028, et de nombreux partenaires (État, ADIL, CAF, ARS et CCAS). La Métropole apporte notamment sa contribution sur le traitement des dossiers et la recherche de solutions d'aides au financement des travaux ; l'accompagnement des propriétaires sur les dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat privé ; le signalement des logements dégradés repérés par la Ville... Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la Métropole a mis en place, en 2019, un permis de louer à Marseille, sur le secteur de Noailles. Outil de détection des logements non décents, dangereux ou insalubres, ce dispositif, qui a démontré sa pertinence, a, depuis, été étendu à d'autres secteurs du territoire dont le centre-ville d'Aubagne, en juillet 2023.

## **83 millions d'euros investis pour les centres de secours**



Depuis 2017, la présidente du Conseil départemental, Martine Vassal s'est engagée à mener une politique immobilière au profit des casernes du Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (construction, extension et rénovation). Alors que le centre d'incendie et de secours de Roquevaire a été livré en 2022, le centre de secours d'Allauch doit être livré au 2<sup>e</sup> trimestre 2024. Le Département finance la totalité du coût de la construction, des études aux travaux, pour un montant de 6,6 millions d'euros TTC.

### **Le centre de secours d'Allauch**

- 120 sapeurs-pompiers
- Garde journalière de 12 sapeurs-pompiers jour et nuit
- 18 véhicules et engins

Ce nouveau centre de secours compact se compose :

- d'une surface bâtie de 1 760 m<sup>2</sup>,
- d'une surface extérieure aménagée de 2 250 m<sup>2</sup>, sur une parcelle de 4 017 m<sup>2</sup>,
- de surfaces créées réparties en 930 m<sup>2</sup> de locaux destinés au personnel (bureaux, foyer, salle de détente et hébergement),
- de 830 m<sup>2</sup> de remises destinées aux véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et camions).

### **Une opération menée en faveur des centres d'incendie et de secours :**

- Centre d'incendie et de secours de Roquevaire

Construction

Livraison février 2022

- 4,5 millions d'euros

#### **• Une opérations en travaux :**

-Centre d'incendie et de secours d'Allauch

Construction en cours – démarrage des travaux février : 2023

Pose de la première pierre prévue le 8 septembre 2023

Livraison prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2024

- 6,6 millions d'Euros

### **Le centre des forestiers sapeurs d'Aubagne**

L'unité des forestiers sapeurs d'Aubagne est implantée depuis 1974. Elle est la première des Bouches-du-Rhône. Son rayon d'intervention s'étend sur une quinzaine de communes du bassin aubagnais pour protéger et travailler au sein des massifs forestiers de la Sainte-Baume, du Régagnas, du Garlaban, de l'Étoile et des Calanques. Le Département s'est engagé pour la construction d'un nouveau bâtiment, qui sera situé à proximité du centre de secours d'Aubagne sur un terrain de 8000 m<sup>2</sup>.

Début des travaux : fin 2024

Durée des travaux : 13 mois

- 3,6 millions d'euros

## 43 millions d'euros investis pour les casernes de gendarmerie

Une convention immobilière a été signée en 2017 entre la présidente du Département et le commandant du groupement de gendarmerie départementale des Bouches-du-Rhône. Cette convention est la première conclue au niveau national en termes de coopération entre un Département et le groupement de gendarmerie. D'une durée de 10 ans, elle prévoit de mener une politique immobilière au profit des casernes de la gendarmerie départementale des Bouches-du-Rhône (construction, extension, rénovation). Le groupement de gendarmerie départementale s'engage, quant à lui, à affecter les effectifs nécessaires à leur fonctionnement et à initier à son niveau les éventuelles demandes d'augmentation d'effectifs pour les besoins opérationnels.

### Une caserne à Roquevaire



Le Département des Bouches-du-Rhône a conduit l'opération de construction et livré la gendarmerie de Roquevaire au groupement le 1<sup>er</sup> août 2022. La collectivité a assuré la maîtrise d'ouvrage de la gendarmerie, et financé la totalité du coût de la construction pour un montant de 8,5 millions d'euros TTC. Cette gendarmerie est la **1<sup>re</sup> livrée sur le territoire français en 100 % sécurisation renforcée** et, à ce titre, constitue le **modèle de référence**. Cette sécurisation est réalisée par un système de contrôle d'accès physique et de vidéo protection certifiée ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), avec identification individuelle par carte professionnelle.

#### Chiffres clés

- une surface bâtie de 2 750 m<sup>2</sup>,
- une surface extérieure aménagée de 2 450 m<sup>2</sup>,
- une parcelle de 9 000 m<sup>2</sup>.

#### Cette gendarmerie se compose :

- d'un bâtiment administratif d'une surface bâtie de 625 m<sup>2</sup>, dont 140 m<sup>2</sup> de locaux techniques annexes,

- de 24 logements collectifs d'une surface totale de 2 125 m<sup>2</sup> répartis sur 6 bâtiments de RDC à R+3.

L'effectif théorique de la caserne est de 32 personnes et comprend sur un plan opérationnel :

- 1 officier
- 22 sous-officiers
- 3 gendarmes adjoints

La gendarmerie est opérationnelle et ouverte au public depuis le 6 septembre 2022.

## **92 millions d'euros pour soutenir la vie locale dans les communes**

Depuis 2015, le Département soutient fortement les projets des 14 communes de l'Est du territoire. 92 M€ ont ainsi été accordés dans des domaines variés :

- éducation et jeunesse
- culture
- sécurité (CSU et vidéoprotection...)
- bâtiments communaux
- voirie-réseaux
- transition énergétique
- installations sportives
- handicap
- numérique...

- **A Aubagne, près de 4 millions d'Euros pour la modernisation et le développement de SATIS**

Le Département Sciences, arts et techniques de l'image et du son d'Aix-Marseille Université (AMU), situé à Aubagne, appelé « SATIS », a rejoint le cercle très fermé des écoles supérieures publiques de cinéma, avec trois autres établissements en France. Ce nouveau statut s'inscrit dans le plan d'investissement France 2030. SATIS va se doter d'un nouveau parcours de spécialisation effets spéciaux numériques et décors, mais aussi développer les métiers de la post-production, de la production déléguée et de la réalisation. Seul financeur auprès de la Ville d'Aubagne, le Département intervient à hauteur **de 3 millions d'euros**, sur un coût de 4 millions d'euros.

- **Éducation : plus de 19 millions d'euros pour le collège Lou Garlaban**

Le Département des Bouches-du-Rhône a financé d'importants travaux pour améliorer l'accueil des collégiens :

- Extension du collège
- Rénovation thermique du bâtiment principal dont l'installation de panneaux photovoltaïques
- Mise aux normes en matière d'accessibilité

➤ *Plus de 19 millions d'euros*

*Livraison prévue mi 2027*

- **Sécurité : installation de matériel de vidéoprotection à Gémenos**

Grâce au Département des Bouches-du-Rhône, la commune de Gémenos a obtenu le financement d'un matériel de vidéoprotection pour renforcer la sécurité locale et la protection de ses habitants.

➤ *210 000 euros*